

RENTREE SCOLAIRE 2021/2022

BTS 2^{ème} année

Vous intégrez une classe de BTS 2^{ème} année.

- Dans un premier temps, renseigner la **fiche d'inscription** jointe et la transmettre, avant le 2 juillet, à l'adresse suivante : postbac.lvh@ac-besancon.fr avec demande d'accusé de réception.

Document à titre informatif : - Aspect réglementaire – Demi-pension

- Dans un second temps, apporter le jour de la rentrée :
 - Intendance** : pour la constitution de votre carte de self : une photo avec Prénom, Nom et filière au verso de celle-ci à remettre sous enveloppe à l'attention du service de l'intendance.
 - MDL** : pour l'adhésion volontaire, un chèque de 12 € à l'ordre de la Maison des lycéens V. Hugo, à remettre sous enveloppe accompagné d'une photo. (*Prénom, Nom et filière au dos de la photo*).

CERTIFICATS DE SCOLARITÉ

Ces documents seront téléchargeables depuis l'application Pronote environ 3 semaines après la rentrée.

ASSURANCES

Les étudiants doivent être assurés pour les risques scolaires et périscolaires ainsi qu'en responsabilité civile.

BULLETINS SEMESTRIELS

Les bulletins semestriels des étudiants sont dématérialisés et seront accessibles via l'application Pronote. Les étudiants se verront remettre à la rentrée des codes pour accéder à l'ENT ECLAT-bfc qui leur donnera l'accès à PRONOTE.

Une fiche « **NOTIFICATION CONDITIONNELLE DE BOURSE** », vous a été envoyée par les services du CROUS, quel que soit l'échelon qui vous a été attribué.
Ce document doit :



- **obligatoirement** être remis au Secrétariat de l'intendance à l'attention de Mme GURNAUD **dès réception.**

ATTENTION !

Si cette notification n'est pas saisie informatiquement par le secrétariat de l'intendance du lycée, le CROUS ne pourra pas procéder à la mise en paiement de votre bourse.

Par ailleurs sachez qu'un étudiant boursier échelon 0bis, même s'il ne perçoit pas de bourse, peut prétendre aux mêmes avantages qu'un autre étudiant boursier à un échelon supérieur (réduction des frais d'inscription aux concours CPGE par exemple).

Contact : Mme GURNAUD Secrétariat de l'intendance

Dossiers de bourses : 03.81.41.89.53 – nelly.gurnaud@ac-besancon.fr

Rentrée 2021

La rentrée scolaire est fixée au : *jeudi 2 septembre 2021*

Vous voudrez bien prendre connaissance sur l'ENT-Eclat des modalités pratiques de rentrée vous concernant à compter du 27 août 2021.

<https://lyc-vhugo-besancon.eclat-bfc.fr/>

Cette page d'accueil est accessible sans authentification

**FERMETURE DU LYCEE AU PUBLIC DURANT LES VACANCES D'ÉTÉ
Du 13 juillet 2021 à 12h au 27 août 2021 à 9h**